



DINO OLGIATI IMMOBILIER

HONORAIRES DU CABINET

Honoraires maximum *de négociation sur transaction

Prix de vente	jusqu'à 30 000 €	forfait 3000 € TTC
De 30 001 €	à.....110 000 €.....	10 % TTC
De 110 001 €	à.....200 000 €.....	8 % TTC
De 200 001 €	à.....500 000 €.....	6 % TTC
Au dessus de.....	500 001 €.....	5% TTC

Les tranches d'honoraires ne sont pas cumulatives entre elles

** Une modification tarifaire à la baisse peut être conclue entre les parties en fonction des moyens de communication convenus entre le mandant et le mandataire, des éléments propres à l'affaire, les éventuelles difficultés du marché local.... Ce taux minoré sera précisé dans le mandat.*

Les honoraires sont exprimés Toutes Taxes Comprises et sont à la charge soit de l'acquéreur soit du vendeur en fonction du mandat signé.

Honoraires de location

► **Local à usage d'Habitation (logement vide ou meublé):** *Comprenant : les honoraires de visite du candidat, constitution du dossier, rédaction du bail et rédaction de l'état des lieux.*

Part du propriétaire : 1 mois de loyer TTC hors charges + 15 € TTC *pour les frais d'entremise et de négociation.*

Part du locataire : 1 mois de loyer TTC hors charges sans que ce montant ne puisse excéder le seuil fixé par décret (décret N°2014-890 du 1^{er} août 2014)

► **Local à usage Commercial , Professionnel, civil ... :** 20 % HT (plus TVA dont le taux actuel est de 20 %) sur loyer annuel HT et hors charges (comprenant les honoraires de visite, la négociation, la rédaction du bail) à la charge du Preneur.

Garage/ Place de parking : 1 mois de loyer TTC avec un minimum de 150 € TTC à la charge du preneur (comprenant la rédaction du bail et l'état des lieux)

Honoraires d'avis de valeur : sur devis

HORAIRES D'OUVERTURE

du LUNDI au VENDREDI de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30